

Pôle communication

Tél. : 24 66 40

Lundi 23 avril 2017

## INVITATION PRESSE

Les membres de la commission des ports d'outre-mer de l'Union des ports de France (UPF) sont en Nouvelle-Calédonie du 23 au 27 avril dans le cadre de sa réunion annuelle.

Dans ce cadre, **une visite du chantier du poste 8 du grand quai, situé dans la grande rade du Port de Nouméa** (extension du grand quai pour l'accueil des croisiéristes et des portes conteneurs) est organisée demain, **mardi 24 avril à 15 heures**, en présence de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement en charge des infrastructures publiques et du transport terrestre et maritime.

*Vous êtes cordialement conviés à venir assister à cette visite de chantier. Merci de confirmer votre présence et de venir avec votre pièce d'identité. Le rendez-vous est à 14h45, à la direction du Port Autonome, au 34 avenue James Cook. La visite sera effectuée en bus.*

### En savoir plus\*

Dans le cadre de son plan décennal évalué à 20 milliards de francs, le Port autonome a entamé des travaux pour une extension du quai de marchandises, et des études pour le dragage du chenal d'accès dans la grande rade et une augmentation de la capacité d'accueil des paquebots de croisière.

Le trafic du Port autonome de Nouvelle-Calédonie a progressé de 5,5 % en 2016. Il est repassé au-dessus des 5 millions de tonnes. La construction du poste 8 en extension du quai de commerce ainsi que le dragage du chenal d'accès dans la grande rade, ont été intégrés dans ce programme d'aménagement. Ils visent à accueillir des bateaux de plus grande capacité en réponse à l'augmentation du trafic maritime. Cette réalisation portera l'infrastructure à un kilomètre en droite ligne (extension de 250 mètres). Ce chantier doit s'étendre sur deux ans.

Les paquebots de croisiéristes qui dépassent 260 mètres ne peuvent pas être accueillis dans la petite rade. Or, l'objectif est d'accueillir des navires de plus de 300 mètres correspondant au cœur de la flotte mondiale de croisière dans les années à venir. Actuellement, ces paquebots cohabitent avec les porte-conteneurs. L'opération complète consiste à agencer une zone, comprenant un poste à quai dédié, la création d'une gare maritime, l'aménagement des terre-pleins affectés au transport des passagers, des voies de desserte et des liaisons avec la ville. L'ouverture de ce terminal destiné à la croisière est programmée pour 2020.

Un nouveau site de réparation navale est par ailleurs à l'étude. Son lieu d'implantation, prioritairement en dehors de Nouméa comme par exemple à Népoui en province Nord, devrait être déterminé en août. L'accueil des yachts et le développement du tourisme de plaisance sont également présents dans la réflexion globale d'aménagement du port.

\*Source [ieom.fr](http://ieom.fr)

**\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc](http://gouv.nc) et [lemagdugouv.nc](http://lemagdugouv.nc) \*\***